



L'ARBRE

LIEN ASSOCIATION RURALE BRETAGNE
ROMANTIQUE ET ECONOMIQUE

CHARTRE & ADHESION

Charte définissant les valeurs du réseau "L'ARBRE"

- *Lien Association Rurale Bretagne Romantique Economique* -

Les MEMBRES SIGNATAIRES sont désignés en annexe de cette présente Charte.

Le texte suivant est une synthèse des idées recensées et discutées par les chefs d'entreprise lors de la séance du 25/02/2020. Cette charte constitue le socle des valeurs de « L'ARBRE »

Elle pourra évoluer dans le temps, en fonction des besoins du réseau par l'annexion d'avenants.

1. Les chefs d'entreprise de « L'ARBRE » affirment la nécessité d'agir collectivement pour contribuer à la dynamique du territoire en s'appuyant sur **des valeurs définies de synergie, prospective et d'attractivité.**

2. Ces chefs d'entreprises décident de bâtir un projet fédérateur et de constituer un groupe uni par des liens de **solidarité et de réciprocité.** Les adhérents s'engagent dans le projet collectif et signent à cet effet la charte du réseau. Ils devront s'approprier les logiques de fonctionnement collectif, accepter et respecter les règles définies collectivement et développer des réflexes coopératifs

3. « L'ARBRE » a été créé par ses membres dans un esprit de **convivialité, de coopération et d'échanges.**

4. « L'ARBRE » n'est en aucun cas un club d'affaires ou chaque adhérent viendrait prospecter pour son propre compte

5. Les principes énoncés dans le cadre de l'adhésion à L'ARBRE sont :

- Convivialité,
- Tolérance,
- Honnêteté et transparence dans les rapports,

- Discrétion, respect des engagements et notamment des règles de confidentialité : Chaque membre s'engage au respect des droits de chacun des autres membres et à la plus grande discrétion et confidentialité des informations susceptibles d'être portées à sa connaissance dans le cadre de L'ARBRE ;
- Entraide, solidarité et réciprocité ;
- Loyauté envers le réseau
- Respect de la législation

6. L'ARBRE est un espace de création et d'action collective

- Positives et négatives afin que chacun puisse s'enrichir ;
- Les adhérents se rendront mutuellement visite afin de mieux se découvrir et échanger sur les bonnes pratiques ;
- Les adhérents s'engagent à « faire progresser le groupe et à penser groupe ».

La signature ci-dessous vaut acceptation de cette charte de fonctionnement et d'adhésion à L'ARBRE

Nom :

Entreprise :

Date :

Signature :

7. ANNXE

Montant cotisation annuel des membres du club d'entreprise L'ARBRE

Nombre de salariés	Cotisation
1 à 20	50 €
11 à 20	100 €
21 à 50	200 €
51 à 200	300 €
+ 200	600 €